

Jean Grelaud (né à Paris 7^e le 26 octobre 1898 et mort à Paris 13^e le 25 février 2007) était l'un des derniers poilus français de la Première Guerre mondiale. Il fut le dernier poilu parisien.

A sa demande, sa mort a été tenue secrète pendant plusieurs jours par sa famille.

Un départ discret, comme le fut sa vie. L'homme ne tirait nulle gloriole d'avoir fait 14-18. Il refusait de parler de « sa » guerre, expédiait les solliciteurs, fussent-ils représentants d'associations de vétérans ou fonctionnaires de l'Office national des anciens combattants. Il faisait partie de ces rescapés qui, sitôt rentrés dans leur foyer, avaient préféré enfouir dans leur tréfonds le souvenir de l'horreur.

Les décennies passant, s'accumulant, il avait fini par les oublier, ces moments terribles. « *Je n'ai pas eu l'occasion d'en parler (de la guerre) et puis les gens que je connais, ça ne les intéresse pas. Maintenant, tout est parti* », justifiait-il dans le bref entretien qu'il avait accordé à TF1, en novembre 2006.

Le front exigeant sans cesse de nouvelles forces à employer, de nouvelles vies à broyer, il est mobilisé avant ses 19 ans, le 10 mars 1917. Il intègre le 31^e régiment d'infanterie, subit son baptême du feu en août, du côté du Chemin des dames, évoque « *une boucherie* ». « *A l'époque, on était jeunes. C'est pour ça que tout le monde a marché* », bougonnait-il.

Selon une rare confession faite à un de ses voisins, il est gravement gazé. Les médecins ne lui donnent que de faibles chances. Pronostic cependant contrarié : après quelques mois de convalescence, il est renvoyé au front. Il est fait prisonnier lors de la seconde bataille de la Marne, lancée en juillet 1918. Il est conduit dans un camp en Belgique, dont il dira s'être évadé. Son livret militaire ne fait mention que de son rapatriement, le 21 novembre 1918. Il sera démobilisé en 1920 avec un grade de sergent.

Il reprend alors une vie discrète à Paris, dans le 13^e arrondissement, faisant encore ses courses à 100 ans passés. Refusant les honneurs que lui conférait son statut de survivant, il s'est éteint avec, murée en lui, sa mémoire douloureuse.

- **Chevalier de la Légion d'honneur à titre d'ancien combattant de la guerre 14-18.**
- **Croix du combattant volontaire 1939-1945.**
- **Croix du combattant.**
- **Médaille interalliée 1914-1918 (reçue le 22 septembre 1936).**
- **Médaille commémorative de la guerre 1914-1918.**